

FEUILLET PAROISSIAL

*des communautés de La Croisée des chemins, St-Cyriac,
St-Dominique, Ste-Famille et St-Raphaël*

FÊTE DE L'ÉPIPHANIE



SAMEDI 6 JANVIER

16 h Ste-Famille

MESSE ANNIVERSAIRE

Jeannette Bélanger

DIMANCHE 7 JANVIER

9 h 30 St-Cyriac

Ernest Côté, Éliette Tremblay et Louise Côté par Odette Côté

10 h Le Parvis



LA CROISÉE DES CHEMINS

Pour ceux et celles qui veulent célébrer autrement...

CÉLÉBRATION DE LA PAROLE

10 h Ste-Famille

Lucien Deschênes par son épouse

Lampe du sanctuaire : Paroissiens

10 h 30 St-Dominique

CÉLÉBRATION DE LA PAROLE

11 h St-Raphaël

Louise Clark par son mari, ses enfants et petits-enfants

LUNDI 8 JANVIER

10 h Villa Jonquière

LE BAPTÊME DE JÉSUS

Valérie Laforest par offrandes aux funérailles



MARDI 9 JANVIER

10 h Villa des Sables

Clémence Riverin par offrandes aux funérailles

MERCREDI 10 JANVIER

8 h 30 St-Dominique

Arline Royer par Dolorès et Jocelyn

JEUDI 11 JANVIER

16 h Ste-Famille

Roger Tremblay par Madeleine Claveau

2^{ÈME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

SAMEDI 13 JANVIER

16 h Ste-Famille

CONFIRMATION DES ADULTES

Florence Levasseur par Brigitte Levasseur et sa famille



DIMANCHE 14 JANVIER

9h 30 St-Cyriac

CÉLÉBRATION DE LA PAROLE

10 h Le Parvis



LA CROISÉE DES CHEMINS

Pour ceux et celles qui veulent célébrer autrement...

CÉLÉBRATION D'ANNIVERSAIRE

Louise Côté

Intention de la célébration :

Florence Larouche par Line Boucher

10 h	Ste-Famille	MESSE ANNIVERSAIRE Jean-Claude Normandeau Intention de la célébration : Marilyne Vézina par sa mère Lampe du sanctuaire : Yvan Parent
10 h 30	St-Dominique	CÉLÉBRATION D'ANNIVERSAIRE Yvon Dallaire – Marguerite Gagnon – Hélène Savard – Henriette Girard – Pierre Poirier – Raymonde Ladouceur – Daniel Ménard – Monique Larouche – André Fortin – Jean-Charles Audet – Alex Tremblay – Ingrid Rasmussen – Réjeanne Boulianne – Robert Tremblay – Robert Maltais – Réginald Pelletier – Gisèle Potvin – Doris Gagné – Réjean Boulianne – Hélène Boulianne – Audrey Corneau – Jeannette Chiasson – Maurice Gagnon – Hélène Chouinard – Gisèle Ratthé Intention de la célébration : Eugénie Harvey par Marguerite Harvey
11 h	St-Raphaël	CÉLÉBRATION DE LA PAROLE

LUNDI 15 JANVIER

10 h Villa Jonquière Rita Tremblay par offrandes aux funérailles

MARDI 16 JANVIER

10 h Villa des Sables Réal Girard par offrandes aux funérailles

MERCREDI 17 JANVIER

8 h 30 St-Dominique

SAINT ANTOINE, ABBÉ

Henriette Lavoie par Bertrand Marcotte



JEUDI 18 JANVIER

16 h Ste-Famille Clémence Gilbert Beaulieu par Gisèle Beaulieu

3^{ÈME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

SAMEDI 20 JANVIER

16 h Ste-Famille
MESSE ANNIVERSAIRE
Ghyslaine Bolduc – Rose Palin

DIMANCHE 21 JANVIER

9 h 30 St-Cyriac Gilberte Duclos par Lydia Duclos

10h	Le Parvis	 LA CROISÉE DES CHEMINS <i>Pour ceux et celles qui veulent célébrer autrement...</i> CÉLÉBRATION D'ANNIVERSAIRE Louise Côté Intention de la célébration : Marius Boucher par Line Boucher
10 h	Ste-Famille	Colette Côté par la famille d'Égide Claveau Lampe du sanctuaire : Vitaline Bouchard
10 h 30	St-Dominique	CÉLÉBRATION DE LA PAROLE
11 h	St-Raphaël	CÉLÉBRATION D'ANNIVERSAIRE Pauline Lavoie Intention de la célébration : Élioza Tremblay par offrandes aux funérailles

PARTAGE DE LA PAROLE



Horaire pour l'année, septembre 2023 à juin 2024

Mardi de 9 h à 11 h

Presbytère St-Dominique

9 janvier ; 23 janvier ; 6 février ; 20 février ; 5 mars ; 19 mars ; 2 avril ; 16 avril ; 30 avril ; 14 mai ;
28 mai ; 11 juin

Claude Gilbert et Louis-Marie Beaumont.

Communauté



RENDEZ-VOUS CINEMA

Le dimanche 28 janvier à 13 h au Parvis

« THE CHOSEN - L'ÉLU »



« The Chosen » (en français, « L'Élu ») est une série télévisée américaine diffusée depuis le 24 décembre 2017 et retraçant la vie de Jésus-Christ. Une des caractéristiques notables de cette série est que son financement s'est effectué à travers une opération de financement participatif.

Le dimanche 28 janvier, nous visionnerons la saison 2 :

Épisode 1 : La tonnerre

Épisode 2 : Je t'ai vu



"Il est possible de dialoguer, de s'écouter, de faire des projets ensemble, et de cette façon, de dépasser la suspicion et les préjugés et construire une coexistence toujours plus sûre, pacifique et inclusive."



PROCESSUS D'ANNEXION DES PAROISSES DANS LE DIOCÈSE DE CHICOUTIMI

Depuis 2020, le diocèse de Chicoutimi s'est engagé dans un processus de consultation sur le réaménagement administratif des paroisses dans le diocèse de Chicoutimi. Pour nous situer dans le contexte, rappelons-nous qu'en 2014, Mgr André Rivest déclenchait un vaste mouvement de réorganisation pastorale dont la conséquence fut la création de 8 Unités pastorales ayant chacune un modérateur (un curé) responsable de cette Unité. Le diocèse comptait donc 65 fabriques de paroisses réparties dans ces 8 Unités pastorales. Les années ont passé et force est de constater que de nombreux changements sont survenus. Certes, plusieurs sont en lien avec la diminution, que ce soit en termes de revenus, de participation et de ressources humaines presbytérales, agents-es de pastorale laïques et bénévoles. Or, une action demeure et elle possède encore tout son sens : la mission de l'Église exprimée au jour de l'Ascension « *Allez de toutes les nations, faites des disciples* » (Mt. 28, 19). Devant cet état de fait, il est temps de passer à une autre étape, soit celle des annexions administratives de nos paroisses. Voilà pourquoi, à l'automne 2021, des rencontres d'informations ont eu lieu auprès des différentes instances de chaque Unité pastorale afin de leur faire part de la décision et du processus de transition vers la paroisse créée par annexion, tout en les consultant sur les aspects concrets de la transition. Les prochaines années nous apporteront des défis importants pour notre Église diocésaine. Avec la diminution des ressources financières et humaines qui continue de s'accroître, il faut dès à présent s'ouvrir aux autres communautés qui nous entourent pour porter ensemble le défi de la Mission et être de plus en plus unis pour développer des chemins nouveaux afin d'accompagner les générations futures dans leur propre quête de sens. Le 1er mars, Mgr René Guay, a promulgué un décret annonçant le processus de suppression et d'annexion des paroisses du diocèse de Chicoutimi dont l'entrée en vigueur des fabriques créées par annexion aura lieu le 1er janvier 2023. Dans une première phase pour 2023, on procédera à la suppression de 35 paroisses et leur annexion à une paroisse déjà existante. Une deuxième phase sera en vigueur le 1er janvier 2024.

ANNEXION DES PAROISSES DANS L'UNITÉ PASTORALE DES-DEUX-RIVES

C'est le 1er janvier 2024 que commencera notre nouveau regroupement de paroisses (Saint-Dominique, Sainte-Famille, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus et Saint-Gérard-Majella) sous le nom choisi de Saint-Dominique. Des assemblées de paroissiens ont eu lieu dernièrement pour proposer à Mgr René Guay des candidat-e-s qui formeront la nouvelle assemblée de fabrique. Voici les personnes pressenties par secteur : Sainte-Famille : M. Louis René Gilbert et Mme Hélène Martel, Saint-Dominique : MM. Jocelyn Claveau et Réjean Hudon, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus : MM. Claude Côté et Gilles Pineault et Saint-Gérard-Majella : MM. Paul-Henri Munger et Réjean Bédard (visiteur autorisé sans droit de vote). Merci à ces personnes de relever avec générosité ce beau et grand défi.

Gaston Drolet (coordonnateur) et Denis Côté (modérateur)



PLUS QU'UN CHANGEMENT DE VOCABULAIRE
JACQUES HOULE C.S.V.

Rappelons-nous qu'un disciple – celui qui écoute son Seigneur – s'il est aussi avec lui, il est également avec ses frères et sœurs. Un véritable disciple n'est jamais seul ce qui fonde la nécessité de la communauté.

Mais ici attention au vocabulaire. On a souvent tendance à penser qu'une paroisse est automatiquement une communauté, que les deux dimensions se superposent et sont liées au point qu'elles puissent se confondre. Quand on y arrive, c'est bonheur, mais ce n'est pas gagné d'avance et pour cause. Une paroisse c'est d'abord un découpage territorial regroupant des personnes qui vivent en proximité. Le mot lui-même venu du grec paroikia fait référence aux proches voisins.

Son but premier est de leur offrir des services – entendre ici les sacrements – et d'en encadrer la pratique. Au sens noble du terme, une paroisse voit à entretenir la foi. Une communauté repose sur des liens affectifs et la sociologie nous apprend qu'elle se fonde surtout sur un sentiment d'appartenance. En ce qui nous concerne, c'est une foi commune qui crée ce sentiment d'appartenance. Elle nous unit et donne sens à notre existence. Au-delà de nos différences culturelles et de nos conditions économiques, la communauté crée entre nous une communion de destin. Certes, on pourra objecter que c'est aussi la fonction d'une paroisse de créer et d'entretenir ce sentiment d'appartenance, d'être une communauté. D'ailleurs ne définit-on pas les méga-paroisses actuellement mises en place comme étant des regroupements de communautés ?

Certes nous voulons faire communauté, mais la réalité est-elle au rendez-vous ?

Et s'il fallait faire communauté autrement...

